

Ecole maternelle La Nonette
Avenue du 18 juin 1940
60560 Orry la ville
03 44 69 00 09
ce.0601791W@ac-amiens.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 3 MARS 2023

Présents :

- Monsieur Nathanaël Rosenfeld, maire
- Madame Magalie Bouchez, maire adjointe chargée des écoles
- Mesdames Bonnin, Mathelot, Poirier, Savides, Terrapon, Valla représentantes des parents d'élèves
- Mesdames Biddau, Cuisinier, Esquerre, Kozicki, Lefevre, Lurois, enseignantes.
- Excusées : Madame Bosquet, représentante des parents d'élèves, Madame Grandsire, enseignante.

1) EFFECTIFS 2022-2023 et 2023-2024

Actuellement, nous avons : 37 PS, 46 MS et 53 GS. Ce qui fait **136** élèves (22, 66 élèves par classe).

Nous avons 3 élèves qui ont déménagé depuis la rentrée (2 moyens et un grand). Un enfant de moyenne section a quitté momentanément l'école et sera de retour au printemps. Ce qui fera **137** élèves s'il n'y a pas d'autres mouvements d'élèves d'ici-là. (22, 83 élèves par classe)

Répartition actuelle :

PS : 24
PS/MS : 13/ 10 (23)
MS : 23 :
MS/GS : 13/9 (22)
GS : 22
GS : 22

En 2023-2024, nous devrions avoir :

- 39 PS dont 30 naissances domiciliées et 9 enfants en plus : petits frères et soeurs et nouvelles familles arrivées dans la commune,
- 37 MS
- 47 GS

Ce qui ferait 123 élèves (20, 5 élèves par classe à 6 classes et 24, 6 élèves par classe à 5 classes.) Sans compter les enfants qui arriveront dans les 33 logements qui seront livrés à Montgrésin au printemps et les arrivées habituelles de l'été.

Les inscriptions auront lieu les 9 mars, 8 avril et 10 mai.

La classe ouverte en septembre dernier devrait fermer à la rentrée de septembre 2023.

2) ANIMATIONS A VENIR : pour toutes les classes.

Jeudi 16 mars : Carnaval de l'école.

Le thème est libre. Les enfants devront arriver déguisés le matin. Chaque classe défilera devant les autres classes. Elles partageront ensuite un goûter. Nous ferons appel aux bonnes volontés pour des crêpes, gaufres et boissons.

Mardi 2 mai : Dans la matinée, toutes les classes se rendront au centre culturel de Coye la forêt pour assister à la pièce : La voleuse des 4 saisons. Coût de ce spectacle : 11, 58 euros par enfant (7, 50 pour le spectacle et 4, 08 euros pour le transport).

Une aventure sur le cycle des saisons et la protection de la nature en musique et chansons originales.

Sortie de fin d'année : Parc Chédeville? Ferme de Perrine à Montépilloy ?

Jeudi 29 juin, dans la matinée : Les enfants nés en 2020, qui fréquentent la halte garderie seront accueillis par les classes de petite section et de petite et moyenne sections.

3) CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

est une photographie à un moment donné des réussites de l'enfant. Il sera donné aux parents le 10 mars.

QUESTIONS A LA MUNICIPALITE

Le contrat de Madame Marjorie Jugan, ATSEM sera t-il prolongé ?

Son aide est très précieuse.

Monsieur Rosenfeld répond qu'en raison de la fermeture programmée de la 6ième classe et de la difficulté à financer, le contrat de Marjorie Jugan repassera à mi-temps en septembre prochain.

Madame Esquerre explique que la qualité du travail qui nécessite la présence d'une ATSEM va forcément s'en ressentir.

Les enseignantes disent également que ce sera moins simple au niveau de la sécurité, le taux d'encadrement étant moins élevé.

POINTS QUE L'UPPE SOUHAITE ABORDER :

Possibilité de centraliser les entrées et sorties ?

Il n'est pas possible de centraliser les sorties au grand portail pour des questions de sécurité et de responsabilités.

Nous devons nous assurer que chaque enfant parte bien avec la ou les personne(s) habilitée(s).

Suivi du projet d'aménagement de la cour :

Madame Bonnin retrace l'historique du projet.

Madame Poirier explique que ce projet avait pour but d'apporter un parcours et une ambiance plus ludique dans la cour.

Monsieur Rosenfeld explique qu'il n'y a pas eu de chiffrage pour le projet qui n'est pas allé plus loin. La municipalité a envie de faire quelque chose pour cette cour mais a des problèmes d'ingénierie. Elle souhaite lancer un projet Concordia pour l'été prochain pour installer des jeux et des plantations.

Madame Valla fait remarquer que les plantations doivent avoir lieu en automne.

Madame Lurois précise qu'il faudra soumettre les aménagements de cour et jeux à l'approbation de

Madame Dolé, conseillère pédagogique de la circonscription de Senlis afin de s'assurer que les normes de sécurité sont respectées.

Point sur le chauffage : ça a l'air de se réguler. Il y a une nette amélioration. Nous avons eu très froid, très chaud. Maintenant nous avons une température agréable presque dans chaque classe. Sauf en classe 2 où notre collègue a très régulièrement 13° le matin..

Jouets à l'école : Les jouets sont interdits à l'école.

Actions UPPE :

12 mars : Carnaval

10 avril : Chasse aux oeufs en forêt

7 mai : Journée rallye en forêt